

## Fiche d'inscription - HIVER 2019

**Du Lundi 18 Février au Vendredi 01 Mars 2019**

L'Accueil de Loisirs est une entité éducative qui fonctionne toute l'année sur le temps extrascolaire, sur la base du calendrier scolaire 2018/2019 applicable dans les écoles de Feytiat.

*Les inscriptions devront impérativement être transmises directement à la Direction de l'Accueil de Loisirs ou par mail sur la période indiquée.*

### Inscriptions

Lieu	Dates	Horaires
<b>Local du SLAM</b> <b>Avenue W. Churchill 87220 Feytiat</b> <b>(Bureau de la Direction de l'Accueil de Loisirs)</b>	Mercredi 23 janvier 2019 <i>(1<sup>er</sup> jour d'inscription)</i>	<b>De 15h à 18h30</b>
	Mercredi 30 janvier 2019	
	Mercredi 06 février 2019 <i>(Dernier jour d'inscription)</i>	

### L'inscription est obligatoire pour votre enfant

Documents à fournir pour l'inscription	Cadre réservé à l'administration	
<i>Dossier Commun d'Inscription</i> <i>(1 fois par an)</i>	Pour les enfants non scolarisés à Feytiat	Fourni / Non fourni
<i>La fiche d'inscription de la période concernée</i>	Pour tous les enfants	Fourni / Non fourni
<i>L'avis d'imposition 2018 (revenus 2017)</i> <i>(1 fois par an)</i>	Pour tous les enfants	Fourni / Non fourni

NOM (de l'enfant) :

Prénom (de l'enfant) :

Date de naissance (de l'enfant) : / /

Scolarisé à l'école :

en classe de :

Nom (du responsable) :

Prénom (du responsable) :

Domicilié (adresse complète) :

[feytiat.fr](http://feytiat.fr)

**Pour toute information complémentaire**

**Tel : 06 46 79 18 21**

Email : [accueil.loisirs@ville-](mailto:accueil.loisirs@ville-feytiat.fr)

Tél (facilement joignable) :

mail (vivement conseillé) :

*Cadre réservé à l'administration*

Enregistrement du dossier

(date et heure) : ...../...../..... à .....

L'enfant sera présent : Cocher les dates souhaitées dans le tableau ci-dessous (3 dates minimum)

RAPPEL : Accueil de 7h30 à 9h30 le matin / départ échelonné de 16h30 à 18h30 le soir

**ACCUEIL A LA JOURNEE UNIQUEMENT SUR LE SITE DE L'ECOLE FERDINAND BUISSON**

LUNDI 18/02/2019		LUNDI 25/02/2019		Nombre de journées réservées :
MARDI 19/02/2019		MARDI 26/02/2019		
MERCREDI 20/02/2019		MERCREDI 27/02/2019		
JEUDI 21/02/2019		JEUDI 28/02/2019		
VENDREDI 22/02/2019		VENDREDI 01/03/2019		

Les jours où l'enfant se rendra à l'Accueil de Loisirs devront être indiqués de manière précise.

A compter du 06/02/2019 et en cours de séjour, les inscriptions complémentaires seront prises seulement sous réserve du nombre de places disponibles au moment de la demande.

Date :

Signatures :